

Charte des valeurs, de politique de confidentialité au sein des échanges et d'engagement en qualité de membre de l'écosystème aaa (ci-après, dénommé l'écosystème aaa) sous l'égide de la Fondation aaa.

LA FONDATION ABISSA ALLIANCES ACADEMY (aaa) ET SON ÉCOSYSTÈME

Afin de garantir et de contribuer à préserver la pérennité de l'état d'esprit, des valeurs au sens large comme la confiance et la qualité des relations qui en résultent depuis la création de aaa en 2011, nous demandons à l'ensemble des participants de l'écosystème de faire de leur mieux pour respecter les valeurs et conditions (ci-après) relatives au bon déroulement de notre Fondation aaa.

1. Introduction :

ABISSA ALLIANCES ACADEMY est une Fondation qui a historiquement débuté sous forme de plateforme, d'écosystème collectif. Elle a pour but de regrouper des professionnels et experts de tous segments, dotés de talents, de dons et/ou de compétences qui peuvent donner lieu à des synergies et des projets en commun.

Le but de l'écosystème de la Fondation aaa (acte, statuts et documents officiels mis à disposition à votre demande est en partie visible sur notre site web aaa) et notamment construit comme il suit : « **Le but de l'écosystème éducativo-soial-business aaa est de promouvoir le partage et le dialogue intergénérationnel entre professionnels dans la perspective de les inspirer en les rassemblant autour d'espaces qui favorisent les synergies, la création et la transmission de valeurs au sens large.** »

Tout en conservant leurs autonomies statutaires et selon les règles de partenariat contractées avec **aaa**, les membres de notre écosystème s'engagent comme suit :

Règles générales pour tous les membres de l'écosystème de la Fondation aaa

- Sens des responsabilités
- Respect des autres
- Conscience professionnelle

- Acceptation que, dans le cadre des communications, interactions, mises en relations, publications des listes de participants sur les espaces aaa, votre nom et vos coordonnées professionnelles soient transmises.

Règles pour les Mentors, Experts et Formateurs aaa Suisses et Internationaux (ci-après dénommé « Partenaire »)

Précision : les Mentors, Experts et Formateurs aaa Suisses et internationaux ne sont pas nécessairement certifiés en formation labellisée mais sont engagés comme « intervenants opérationnels » pour transmettre leur expérience pratique et opérationnelle en apportant de la valeur ajoutée à leur public.

- Dans le cadre des sessions suivies lors des événements aaa, le Partenaire respectera les règles d'organisation (charte graphique aaa et auditoire) en termes de conditions d'accueil, d'horaires, du matériel et des locaux mis à disposition.
- Confidentialité, secret professionnel et propriété intellectuelle : le Partenaire s'engage à appliquer la règle du secret professionnel et de la protection de données dans le cadre de ses missions auprès de aaa. Il conservera une confidentialité sur les relations avec aaa et les éléments dont il aurait connaissance au cours de ses prestations.

2. Les valeurs de la Fondation aaa :

Tout individu prenant part à la Fondation aaa de quelque manière que ce soit s'engage à respecter et diffuser les valeurs de la Fondation. Si ce n'était pas le cas, et qu'un membre du Conseil de Fondation et / ou du Comité d'Organisation était informé et/ou témoin de dysfonctionnement(s) découlant du non-respect de nos valeurs, le Comité d'Organisation de aaa se verrait contraint de convoquer le / la participant(e) pour revoir le mode de participation aux activités de la Fondation aaa, et prendre les mesures requises au cas par cas.

A. Bienveillance :

Tous les membres de l'écosystème aaa s'engagent à faire de leur mieux pour agir (en paroles et en actes) de manière bienveillante. C'est-à-dire, à ne pas dégrader, nuire ou décrédibiliser l'image d'un tiers, son nom ou son travail.

B. Honnêteté :

Il appartient à chacun des membres de l'écosystème d'exprimer son point de vue et ses opinions, ce en respectant et en estimant les valeurs de la justice et de la vérité. C'est-à-dire que les remarques positives comme négatives se doivent d'être exprimées ou libellées de manière la plus impartiale, objective et constructive possible.

C. Respect mutuel :

Les membres s'engagent au sein comme en dehors de la Fondation aaa à respecter tout individu et opinions exprimées lors des rencontres. Le respect de chacun favorise de meilleures synergies tout comme le partage et le dialogue.

D. Ouverture d'esprit :

Abissa Alliances Academy se définit comme une pépinière de la co-créativité, de l'entrepreneuriat et de l'intrepreneuriat. Chaque membre de l'écosystème est invité à être à l'écoute des projets de chacun et faire preuve de magnanimité, d'ouverture et est encouragé à un esprit d'entraide.

«La créativité est contagieuse, faites la tourner» A. Einstein

E. Partage à travers le dialogue :

La notion de partage est centrale pour la Fondation aaa. Tout individu faisant partie de notre plateforme peut échanger, enseigner ou entraider librement son prochain. Pour cela, Abissa Alliances Academy, promeut le dialogue et les faces-à-faces. Lors d'espaces dédiés, il vous est parfois de rencontrer les talents et/ou les expertises et compétences dont vous auriez besoin. Toutefois les échanges verbaux lors de nos événements ne peuvent donner lieu à des transactions financières ou autres.

3. Validation de la charte des valeurs de la Fondation aaa supervisant les activités et interactions qui ont trait à son propre fonctionnement et celui de son écosystème :

Je soussigné(e) :

J'atteste avoir pris connaissance des règles libellées ci-dessus et définies dans la présente charte. Je m'engage à ce qu'elles soient appliquées par la société que je représente.

A le

Signature et/ou cachet de l'entreprise.....

